166. Rapport de deux observations envoyées à l'academie par mr. gase maître en chirurgie a gruissan diocese de narbonne

---

La premiere a pour objet une gangrene qui s'empara de tout le bras d'un malade à la suite d'une fievre maligne, margré les differents moyens qu'employa mr. gase; moyens qu'il nomme tous sans indiquer l'ordre qu'il a suivi, ny les indications qui l'ont determiné à les mettre en usage; quoiqu'il en soit le neuvième jour de la maladie tout le bras droit ~~devint~~ deux fois plus gros que l'autre. il y parut des rougeurs un peu jaunâtres. mr. gase y appliqua des fomentations avec la decoction de fleurs de sureau et l'eau de vie.

Le lendemain, il s'éleva une trentaine de vessies remplies de serosité; elles furent coupées et pansées avec du suppuratif. le lendemain le bras fut totalement gangrené: mr. gase proposa l'amputation dans l'article, on s'y opposa, et il se ~~conte~~ contenta de faire des taillades profondes, et des fomentations sur le bras avec la teinture de myrrhe, l'aloès, et l'esprit de vin camphré:

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ARC carton 34 n° 85

Le lendemain mr. yose commenca a luy emporter environ six onces de chair et continua d'en couper autant pendant l'espace de 25. jours cequi fait neuf livres six onces, il parvint par la à disequer tout le bras ~~entier~~ de sorte quil ne restoit sur les os que le perioste, les grosses arteres, et les tendons. au bout de trois mois il survint une suppuration tres abondante de l'omoplate et du perioste, il s'eleva des bourgeons charnus, qui grossissoient peu apeu, desorte que deux mois aprés les chairs etoient revenues, et le bras plus gros que l'autre, ~~au~~ au moyen, dit l'auteur des suppuratifs, astringents et dessicatifs, le malade guerit parfaitement et repris ses travaux ordinaires.

Nous ne pouvons faire aucune remarque sur cette observation, dont les faits nous paroissent evidemment faux, ou prodigieusement exagerés, ou l'auteur accumule des circonstances incroyables, employe des remedes, ou contraires ou inutiles, ou il ne rend aucun compte des raisons qui l'ont determiné a agir, et nous ne pensons pas que l'academie puisse en faire usage

il s'agit dans la seconde observation d'une apoplexie
sereuse, la femme qui en fait le sujet, ayant resté six
heures sans secours m.r gosse la trouva froide sans
pouls ni respiration, tout le corps roide la bouche et les
yeux fermés, enfin ne donnant aucun signe de vie;
ce qu'il lui fit ~~dire~~ prononcer en se retirant qu'elle etoit morte:
il revint neanmoins une demie heure aprés, au moment
ou on alloit l'ensevelir et se determina a employer
les moyens suivants. d'abord il la fit ~~chauffer~~
rechauffer avec des briques, il fit faire des
frictions sur tout le corps avec des orties, et des
flanelles trempées dans l'esprit de vin. mais ces
moyens n'ayant aucun succés, il fit des taillades
assés profondes entre les deux epaules et y
appliqua des ventouses: elles ne furent pas plus
utiles, et il n'en sortit pas une goutte de sang:
alors il ordonna un lavement avec des concombres
sauvages, du tabac et de l'eau de mer, puis une potion
cordiale dans laquelle il mit neuf grains de tartre
stibié, qu'il fut obligé d'introduire au moyen d'un tuyau
porté jusque dans l'oesophage, et par lequel il souffloit
dans ce viscere: alors la potion et le lavement parurent
exciter quelque bruit dans l'estomac et les intestins

Cependant on continuoit toujours les frictions, enfin
cinq heures aprés lusage de ces remedes, la malade eut
des evacuations fetides, et tres abondantes par haut
et par bas, et dece moment elle commenca à avaler
tout cequon lui donnoit. le lendemain le pouls,
la respiration, la chaleur et la parole revinrent peu
apeu. Mr. gase lui appliqua trois grands emplatres
vesicatoires, et la cure fut terminée par lusage
des eaux de balaruc, dune tisanne sudorifique, et des
fomentations aromatiques sur les extremités.

Cette observation est une nouvelle preuve a ajouter
a celles quon a deja, quil ne faut pas prononcer
legerement sur la mort apparente, il est fort
heureux que m. gase ne sen soit pas tenu a son
premier jugement, et il nous paroît quil a employé
ensuite les remedes convenables. a paris le

23 aoust 1786. Poisson

mtre en chirurgie